

COMMUNE DE PLOUGAR

BULLETIN D'INFORMATION

AVRIL 2011

Site internet : plougar.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 mars 2011 à 20h30 sous la présidence de Mme Marie-France MINGAM, Maire. Absents excusés : M. MERDY Jean. Les questions suivantes ont été examinées :

Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée de Plougar : la somme de 41 170 € a été attribuée à l'école St Joseph de Plougar au titre du contrat d'association pour un effectif de 71 élèves.

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales de 2011 : maintien des taux de 2010 pour la taxe d'habitation : 15.52 % et pour la taxe foncière sur le non bâti : 36.12 %. Pour la taxe foncière sur le bâti le taux a été modifié et porté à : 19.93 %. Le produit fiscal attendu s'élèverait à 177 892 € en partant sur les mêmes bases d'imposition que l'année 2010, celles de 2011 étant inconnues à ce jour.

Préparation des budgets communaux 2010 : une discussion est menée pour définir ensemble les projets pour l'année 2010, suite aux réunions des différentes commissions.

Questions diverses :

- Le compte-rendu des délégués CCPL est réalisé, bilan positif pour la piscine.
- SIVU des transports scolaires : la dissolution est prévue et le transport scolaire sera géré par le Conseil Général et les transporteurs.
- Lecture d'un courrier émanant de la Mairie de Landivisiau et concernant la fermeture du passage à niveau : l'ensemble des membres considère que la collectivité n'est pas concernée par cette demande.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni le 25 mars 2011 à 18h sous la présidence de Mme Marie-France MINGAM, Maire. Absents excusés : Mme Christiane LEMOINE, Mme Stéphanie LE RICHE.

Les questions suivantes ont été examinées et approuvées à l'unanimité :

- **Approbation des comptes de gestion du Receveur Municipal** : les comptes de gestion sont conformes aux comptes administratifs de la collectivité et sont approuvés à l'unanimité.
- **Vote des comptes administratifs 2010** :

Budget de la Commune :

En section de fonctionnement les dépenses se sont élevées à la somme de 294 069.55 € et les recettes à la somme de 486 061.70 €, soit un excédent de 192 012.15 €.

En section d'investissement les dépenses se sont élevées à la somme de 219 219.18 € et les recettes à la somme de 213 729.70 €, soit un déficit de 5 489.48 €.

Budgets annexes :

Hameau de la Vallée : en section de fonctionnement les dépenses se sont élevées à la somme de 120 691.03 € et les recettes à la somme de 136 495.38 €, soit un excédent de 15 804.35 €. En section d'investissement les recettes se sont élevées à la somme de 72 772.89 €, soit un excédent de 72 772.89 € (correspondant à l'avance faite par le budget communal pour les dépenses).

➤ **Budgets primitifs 2011 :**

Budget de la Commune :

En section de fonctionnement le budget primitif de 2011 est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 446 822 €. Un virement de 70 071 € sera effectué à la section d'investissement.

En section d'investissement le budget primitif de 2011 est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 785 037 €.

En dépenses les crédits ont été principalement affectés :

- au déficit d'investissement reporté (5 490 €),
- aux installations de voirie (travaux en régie : 20 000 €),
- au remboursement du capital des emprunts (12 194 €),
- à des frais d'étude et d'insertion (16 500 €),
- à l'acquisition de terrains (réserve foncière) - aménagement et équipements de terrains - travaux de bâtiments et réseaux ou installations de voirie divers - acquisition de matériel informatique (181 189 €),
- aux autres travaux de bâtiments (réhabilitation d'un bâtiment en bibliothèque, réaménagement et construction de la Mairie) ainsi que les travaux de voirie 2011 (282 500 €),
- à l'avance pour le budget du « hameau des Bruyères » (242 744 €).

Les recettes proviennent principalement :

- du virement de la section de fonctionnement (70 071 €),
- du produit des cessions, terrain (80 000 €),
- des excédents de fonctionnement capitalisés (192 012 €),
- du Fonds de Compensation pour la T.V.A. (28 327 €),
- des diverses subventions (23 319 €),
- d'un emprunt permettant d'équilibrer le budget, (de 293 365 €), mais qui serait réalisé en fonction des accords de subvention et de l'état des différents travaux d'investissement).
- du remboursement de l'avance faite au budget du « hameau de la Vallée » (72 773 €).

Budgets annexes :

- Hameau de la Vallée : budget équilibré en section de fonctionnement à la somme de 37 000 € et en section d'investissement à la somme de 72 773 € (remboursement de l'avance faite par le budget communal).
- Hameau des Bruyères : budget équilibré en section de fonctionnement et d'investissement à la somme de 242 744 € (avance faite par le budget communal).

➤ **Subvention 2011** : versement d'un 2^{ème} acompte de 1 400 € à l'ALSH de Bodilis Plougar Plougourvest

Questions diverses :

- #### ➤ **Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (C.A.E.)** : le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder au recrutement dès que possible d'une personne dans le cadre d'un C.A.E.

C.C.A.S.

Suite à la réunion du Conseil Municipal, les membres du C.C.A.S. se sont réunis pour approuver le compte administratif 2010 et voter le budget primitif 2011.

ETAT CIVIL

Naissance

- Gabin, Yvon, Luc MORIZUR, 2 hameau de Kéroulédic, né à Landerneau

Décès

- Yvette ARGOUALC'H née LE GOULM, 80 ans, 3 place d'Armorique
- Jean Marie L'AZOU, 82 ans, Leur Bors

RECENSEMENT DES JEUNES

En application du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, **les Françaises et les Français nés entre le 1^{er} janvier 1995 et le 31 mars 1995 sont tenus de se faire recenser avant le 15 avril 2011, dès qu'ils ont 16 ans.**

Cette démarche est obligatoire. Un récépissé de recensement sera remis à chacun, ouvrant droit à l'inscription à plusieurs examens et à la conduite accompagnée.

URBANISME/DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Pour le changement de la charpente et de la toiture (couverture à l'identique, pose de vélux) sur une maison située 1 rue du Keff par M. DE BRAECKELAER.

Pour la construction de deux garages situés à Langeoguer par M. et Mme MARCHADOUR Michel et Annick.

Le permis d'aménager pour le Hameau des Bruyères a été déposé.

RAMASSAGE DE FERRAILLE

L'association des parents d'élèves de l'école St Joseph de Plougar, organise un ramassage de ferraille les samedis 21 et 28 mai prochains de 9h00 à 17h00 sur le parking stabilisé du terrain de foot. Nous avons la possibilité d'enlever les encombrants chez l'habitant.

Contact : 02.98.68.48.14 / 06.27.03.13.51

Toutes sortes de ferraille sont acceptées (même les batteries).

Toutefois, nous ne prenons ni frigos, ni congélateurs.

COURS D'INFORMATIQUE

Une session de cours d'initiation à l'informatique et Internet sera organisée. Le matériel sera fourni, les séances seront animées par Anthony RAYMOND de la CCPL et réalisées à l'école de Plougar. Les personnes intéressées sont invitées à s'adresser en Mairie afin de se faire connaître en vue d'une réunion d'information.



BIBLIOTHEQUE : AU PLAISIR DE LIRE

Le bibliobus est passé le jeudi 31 mars 2011. A cette occasion, 400 livres ont été renouvelés, de quoi satisfaire les envies de chacun. Il est aussi possible de réserver lors des permanences, des titres particuliers par le biais de la navette de la Bibliothèque Départementale du Finistère, qui passe sur Plougar tous les mois.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la bibliothèque : le mercredi de 17h à 18h30, le jeudi de 17h30 à 18h30, le samedi de 10h à 11h30.

Nous vous attendons nombreux !!!

CLUB DES AINES

- **10 avril** : thé dansant à St-Servais
- **19 avril** : finale départementale de belote à Pleyben
- **27 avril** : assemblée générale des Aînés Ruraux à Châteaulin
- **2 mai** : jeu « Le Savez-vous » à St-Servais
- **10 mai** : cantonale de Plouescat à Plounévez-Lochrist

BODILIS PLOUGAR HANDBALL CLUB

Site du Hand pbhb29

Vous y trouverez toutes les infos du hand.

Samedi 2 avril : rassemblement des écoles de hand du District du Léon de 9h30 à 16h00, 1^{er} pas à la salle de Plougourvest, débutantes 1 et 2 à la salle de Plougar.

Matin différents ateliers, après-midi matchs.

Samedi 9 avril : Débutantes 1 à Plougar/Sizun-Ploudiry à 14h00, Débutantes 2-1 à Plougar/Plouvorn à 14h45, débutantes 2-2 à Landi-Lampaul, -13 ans à Hermine-Kernic -15 ans à Plougar/Arvor à 15h30, Seniors 2 à Ergué-Gabéric à 21h00

Dimanche 10 avril : Seniors 1 à Guilers à 16h00.

Samedi 16 avril : Débutantes 1 à Plougar/Taulé à 13h30, débutantes 2-1 à Plougar/Plougourvest à 14h15, débutantes 2-2 à Guiclan, -11 ans à Plougar/Landi-Lampaul à 15h15, -13 ans à St Renan, -15 ans à Plouguerneau à 15h00 départ 13h45, -17 ans à Plougar/Morlaix-Plougonven à 16h30, seniors 2 à Lannilis à 19h00, seniors 1 à Plougonvelin à 20h00.

ENSEMBLE PAROISSIAL BERVEN-LAMBADER

Horaires des messes :

Plouzévéédé : chaque samedi soir à 18 h.

Messe le dimanche matin à 10h30 :

Plougar : tous les 1^{ers} dimanches du mois

Plouvorn : tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} dimanches du mois

St Vougay : tous les 3^{èmes} dimanches du mois

Trézilidé : tous les 5^{èmes} dimanches du mois

Relais paroissiaux : Mme Jeanne Pinvidic : 02.98.68.50.47., Mme Yvonne Edern : 02.98.68.53.96., Mme Paulette Moysan : 02.98.68.52.74. et Mme Anne-Marie Salmas : 02.98.68.54.28.

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Dates de permanence pour le mois d'avril 2011 :

- à **Bodilis** (en Mairie) : pas de permanence
- à **Plougourvest** (en Mairie) : le mercredi 13 avril et le mercredi 27 avril (entre 13h30 et 17h)
- à **Plouzévéédé** (en Mairie) : le jeudi 28 avril (entre 9h et 12h15)

Les temps d'éveil : à **Plouvorn le 5**, à **Bodilis** : le **1^{er}** et le **15** et à **Landivisiau le 8**

Permanences de soirée sur rendez-vous de 17h à 20h :

- à **Landivisiau le mercredi 6 avril et le mercredi 20 avril**

« Chasse aux œufs », **mardi 26 avril à 10h, au plan d'eau de Plouvorn**. Les petits et les grands pourront chercher et déguster les œufs. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire auprès des animatrices avant le vendredi 8 avril.

« **Eveil musical africain** » tous les jeudis matin au RPAM de Landivisiau du 7 avril au 23 juin pour les enfants à partir de 6 mois accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle. Présence obligatoire des participants sur les 12 séances. Suite aux acquis des enfants lors de ces temps un spectacle ouvert à tous sera mis en place à l'occasion de la fête de la musique (25 juin). Il reste quelques places. Si vous souhaitez participer, vous devez impérativement vous inscrire auprès des animatrices du RPAM.
Vous pouvez nous contacter au 02.98.24.97.15 ou par mail : rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

ADMR SAINT VOUGAY-PLOUGAR et sa région

ADMR SAINT VOUGAY et sa REGION 3 route de Plouescat (ancienne supérette près de la Mairie)
29440 Saint Vougay

Tel : 02.98.29.58.73. email : saintvougay@admr29.org

Le bureau est ouvert au public le mardi de 9 heures à 12 heures 30, ou sur rendez-vous le lundi et le vendredi.

En cas d'urgence appeler : Monique Bramoullé : 02.98.69.93.43., Armelle Prigent : 02.98.69.95.55.
et Denise Herry : 02.98.68.55.93

CAISSE LOCALE GROUPAMA

Un achat groupé de détecteurs de fumée est organisé par la caisse locale de Plougar. Les sociétaires qui souhaitent faire l'acquisition d'un appareil peuvent prendre contact avec l'agence de Plouzévédé. 50.00% du coût de l'achat sera pris en charge par la Caisse Locale, dans la limite d' 1 appareil par sociétaire.

INFO COMITE MUCO29 DE PLOUESCAT

Vente de briquettes de bois pour lutter contre la mucoviscidose

Vous pouvez vous procurer des briquettes de bois (non traitées, non exotiques) destinées aux cheminées, poêles et inserts au siège de l'entreprise Nézou à Lannevez (sortie de Keremma direction Goulven) en Tréfléz.

Le prix de vente d'un sac de 23 kg environ est de 3.50€ dont 1.50€ est reversé à l'association Gaetan Saleun (le sac est consigné 1€ l'unité, restitué au retour de ce sac)

L'enlèvement de ces briquettes a lieu tous les mercredis et vendredis matin de 9h00 à 12h00.

En achetant ces briquettes, vous faites un acte écologique et vous contribuez à la recherche contre la mucoviscidose tout en vous facilitant de façon économique le chauffage de votre habitation.

Merci pour votre participation.

Informations diverses :

- Loue appartement 2^{ème} étage, séjour-cuisine, 1 chambre, salle d'eau, WC et dégagement. Libre au 1^{er} avril. Pour toutes informations, prendre contact avec la Mairie au 02 98 68 53 65 de 8 h30 à 12h du lundi au vendredi.
- IREO de Lesneven : mercredis de l'orientation les 6, 13 et 20 avril de 14h à 18h. Renseignements au 02 98 83 33 08.

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie : tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Le vendredi après-midi, uniquement sur rendez-vous.

- **En cas de besoin, vous pouvez contacter :**
- **Madame MINGAM Marie-Françoise : 06.10.81.25.69.**
- **Monsieur HERRY Pascal : 06.59.53.64.48.**
- **Monsieur LE BORGNE Laurent : 06.60.54.70.04.**
- **Monsieur LE NAN Dominique : 02.98.68.57.62.**

LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL PARAITRA

LE LUNDI 2 MAI 2011

(communiqués à remettre en Mairie pour le vendredi 22 avril à midi au plus tard, merci. Il ne sera pas fait de rappel. Vous pouvez adresser vos articles par mail de préférence à l'adresse suivante : mairie.plougar@wanadoo.fr)